

## INFORMATIONS PRATIQUES

**IMPORTANT - Pour toutes les activités en extérieur, y compris les sorties : prévoir des chaussures de sport et un sac à dos avec casquette, vêtement de pluie, petite bouteille d'eau et crème solaire.**

**Catamaran, char à voile, kayak, Optimist et surf :**

Prévoir une tenue de rechange, y compris les chaussures.

☞ parmi ces 5 activités, **deux choix seront validés le jour des inscriptions** ; les autres seront mis en liste d'attente.

**Randonnée vélo et vélo-équitation :** Casque obligatoire et vélo en état de rouler.

**GOÛTER :** pour toutes les activités allant jusqu'à 17 H et plus, les enfants peuvent apporter leur goûter.

**en cas de météo capricieuse :**

- Pour les activités sportives, une solution de repli en intérieur sera proposée aux enfants selon la disponibilité des salles.

## LIEUX DES DIFFÉRENTS DÉPARTS

**Départ piscine,** arrêt de bus en haut de la place du Château devant la boulangerie (\*)

**Autres départs,** parking du Complexe Marcel Lechanoine



## ADRESSES DES DIFFÉRENTS LIEUX

**Complexe Marcel Lechanoine,** Allée du Stade

**Salle d'arts martiaux,** Boulevard Félix Buhot

**Stand de Tir,** Boulevard Félix Buhot

**Salle Léopold Delisle,** Rue Léopold Delisle

**Salle du Petit Hamel,** le Petit Hamel

## ASSURANCES

La ville a souscrit une assurance responsabilité civile, garantissant les dommages corporels et matériels causés aux tiers et les dommages corporels pouvant être subis par les enfants participant aux activités proposées.

Toutefois il est fortement conseillé aux parents de souscrire une assurance responsabilité civile chef de famille et une assurance extrascolaire.



Ville de Valognes



## Opération ETE JEUNES 2018

**du lundi 9 juillet au vendredi 31 août**

Dans le cadre de l'opération Eté Jeunes, la Ville de VALOGNES, avec le concours de l'Amicale Laïque Section Cyclo, la Cible Valognoise, l'Association Mycologique du Cotentin, le Rail miniature de Valognes et du Val d'Ouve (RM2VO) et Valognes Pétanque propose aux enfants de participer à des activités pendant les vacances estivales.

## INSCRIPTIONS

**le Lundi 2 juillet**

de 14 H à 17 H - Salle Léopold Delisle

et les jours suivants de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

à la Direction « Sport - Jeunesse - Vie associative »

Rue Léopold Delisle (à côté de la Police Municipale)

Inscriptions possibles  
tout l'été

☞ Toute inscription devra être faite **le jeudi avant 16H** précédant la semaine des activités choisies

☞ Les activités proposées sont réservées aux Valognais ou aux enfants scolarisés à Valognes

## COTISATIONS

☞ **5 €** par enfant et par semaine

+ un supplément pour les déplacements en fonction de la distance

Prévenir en cas d'absence de  
votre enfant avant l'activité  
au 02 33 95 82 43

# Sports nautiques

Test aisance aquatique ou brevet de natation 25m minimum

**OBLIGATOIRE !**

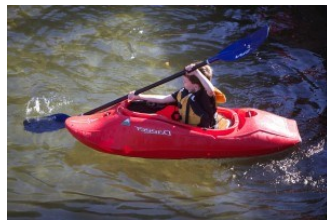
( à présenter lors de l'inscription )



L'optimist de 8 à 12 ans

Pour un apprentissage ou un perfectionnement de la voile, vos enfants navigueront en toute sécurité sur ce support. L'optimist permet d'acquérir très rapidement une autonomie sur des parcours appropriés.

Kayak



Catamaran



Surf



Char à voile



## ACTIVITES SPORTIVES

Elles se dérouleront en extérieur ou en salle en fonction de la météo.

**Sports de ballon :** découverte de plusieurs sports avec ballon

**Sports de raquettes :** découverte du Badminton, tennis ...

**Free sports :** choix du sport par les enfants.

**Multisports :** découverte de plusieurs sports sur la séance.

**Tournoi divers :** les enfants doivent maîtriser le sport correspondant.

**Tchoukball :** sport mélangeant le volley-ball, le handball et le squash : on marque des points en faisant rebondir un ballon (ressemblant par sa taille et sa surface à un ballon de handball) sur une sorte de trampoline, appelé cadre, qui est installé à chaque extrémité du terrain, de telle sorte que l'adversaire ne puisse rattraper le ballon par la suite. Ce sport est facile à pratiquer.

**Kin-ball :** Le principe du sport KIN-BALL est de réunir trois équipes de quatre personnes sur un terrain de 21m x 21m autour d'une balle d'1m22 de diamètre pesant moins d'1kg. L'objectif est de ne pas faire toucher la balle au sol. Une équipe appelée une des deux autres équipes adverses juste avant de lancer la balle. L'équipe appelée doit récupérer la balle avant qu'elle ne tombe par terre, avec n'importe quelle partie du corps. Si l'équipe appelée y parvient, c'est à son tour d'attaquer. Dans le cas contraire, elle remet en jeu la balle et donne des points aux deux autres équipes adverses.



Possibilité de faire passer le **brevet de natation** ou le **test d'aisance aquatique** aux enfants nageurs sur chaque séance de piscine. Le test d'aisance aquatique est obligatoire pour de nombreux sports nautiques

## PIECES A FOURNIR POUR LES ACTIVITES SPORTIVES

- **Attestation sur l'honneur de non-contre-indication médicale à la pratique sportive signée par les parents** (document à remplir sur place lors de l'inscription - suppression de la présentation du certificat médical)